

Dossier de presse
Mardi 9 mars 2010



Montpellier
cultive
la
Biodiversité

Présentation du plan
pluriannuel de biodiversité

M

sciences
POUR TOUS

Fête de la biodiversité

21 et 22 mai de 10h à 19h,
Esplanade Charles de Gaulle

Venez rencontrer les acteurs de la biodiversité de Montpellier.
Ateliers, animations, conférences, films, jeux...
Programme complet sur montpellier.fr



Sommaire

« 2010, année internationale de la biodiversité »	
La Ville de Montpellier, un acteur de premier plan	p 1
2010, année internationale de la biodiversité	p 1
Le milieu urbain, un réservoir de biodiversité à préserver	p 1
Montpellier et la biodiversité : un engagement qui s'affirme	p 1
Une volonté : devenir une référence en matière de biodiversité urbaine	p 2
Montpellier, l'une des premières villes en France à se doter d'un plan pluriannuel d'actions en faveur de la biodiversité	p 3
OBSERVER ET CONNAITRE : la création de réseaux d'observation de la biodiversité à Montpellier avec la participation active des habitants	p 4
OBSERVER ET CONNAITRE : le lancement d'une opération « nichoirs »	p 4
CONSERVER ET RESTAURER : la labellisation des parcs pour une gestion écologique en faveur de la biodiversité	p 4
CONSERVER ET RESTAURER : l'élaboration d'une stratégie de gestion des friches, réservoirs de biodiversité, avec une participation actives des habitants	p 5
SENSIBILISER ET EDUQUER : l'ouverture du centre Darwin sur le site du zoo	p 5
SENSIBILISER ET EDUQUER : Le Mas Nouguier, 18 hectares de culture au sens propre comme au sens figuré, à Montpellier	p 6
Montpellier célèbre « l'Année internationale de la biodiversité »	p 7
La 2 ^e édition de la Fête de la biodiversité les 21 et 22 mai prochains	p 7
Un appel à contribution « Photographiez la biodiversité de votre quartier »	p 7
La Ville de Montpellier s'associe à Apiday le 19 juin prochain	p 8
Le lancement de l'opération « Vague verte » en septembre 2010 dans les écoles de Montpellier	p 8
Le lancement de l'opération « Un jardin, 24 heures » en octobre 2010 dans les quartiers de Montpellier	p 8
Annexes	p 9
Origine du mot « biodiversité »	p 9
Un concept complexe mais indispensable	p 9
2010, année internationale de la diversité biologique : le calendrier des manifestations de la Ville de Montpellier	p 10
Le Règlement de l'Appel à contribution « Photographiez la biodiversité de votre quartier »	p 10



« 2010, année internationale de la biodiversité » La Ville de Montpellier, un acteur de premier plan

2010, année internationale de la biodiversité

Au cœur des problèmes environnementaux que connaît notre planète, le réchauffement climatique et l'érosion de la diversité biologique planétaire sont les deux défis majeurs qui se présentent.

La disparition d'espèces animales et végétales n'a jamais été aussi prononcée et les prévisions d'extinctions sont alarmantes. En 30 ans, 30 % de la biodiversité ont été détruites sous l'action de l'homme ; une perte irréversible à l'image de celle d'une langue ou d'un livre. Cette disparition interroge le devenir des écosystèmes : 25 % des pollinisateurs ont ainsi disparu en 20 ans affectant considérablement l'agriculture. C'est l'un des principaux constats établis au Congrès International Apimondia qui s'est déroulé en septembre dernier à Montpellier.

Le Sommet de la Terre (à Rio de Janeiro, en 1992) avait consacré l'existence de la convention sur la diversité biologique (CDB), première convention internationale concernant la biodiversité. Cette convention est ratifiée à ce jour par environ 190 pays.

L'Organisation des Nations unies a proclamé 2010, Année internationale de la biodiversité pour alerter l'opinion publique sur l'état et les conséquences du déclin de la biodiversité dans le monde.

Le milieu urbain, un réservoir de biodiversité à préserver

On a longtemps considéré que la lutte contre l'extinction des espèces se jouait essentiellement dans les espaces emblématiques que sont les forêts tropicales ou les océans.

Or de nombreux chercheurs accordent une importance certaine au milieu urbain en matière de biodiversité et ce pour différentes raisons :

- le constat qu'en dehors des aires protégées (parcs nationaux, réserves, etc), la biodiversité décroît dans les zones rurales du fait de l'intensification de l'agriculture et de l'exploitation par l'homme des ressources naturelles
 - le milieu urbain devient par conséquent un refuge pour une certaine biodiversité alors que l'image de la ville a depuis longtemps été opposée à celle de la nature
 - la demande des habitants des villes d'un contact quotidien avec des formes de nature est de plus en plus forte.
- Partant du double constat que 70% de la population mondiale habitent en ville et que l'arrêt de l'érosion de la biodiversité passe par une sensibilisation forte des hommes (principaux acteurs de l'érosion, mais aussi potentiellement les seuls à pouvoir la stopper), les Villes peuvent donc jouer un rôle majeur dans la sensibilisation des citadins à la biodiversité « ordinaire » et urbaine pour une prise de conscience forte.

Montpellier et la biodiversité : un engagement qui s'affirme

Avec ses 741 hectares d'espaces verts publics dont 412 municipaux et 393 hectares d'espaces boisés classés, la Ville de Montpellier possède un patrimoine extraordinaire lié à la diversité des sites ouverts aux Montpelliérains ainsi qu'une richesse biologique dotée d'une faune et d'une flore particulières.

La Ville de Montpellier contribue à son niveau au développement durable de ce territoire, développant une politique qui s'affirme d'année en année, menée de manière transversale dans ses différents domaines de compétence.

Que ce soit dans les modes de gestion de ses espaces verts respectueux de l'environnement ; dans ses grands projets comme celui de l'Agriparc du mas



Serre Amazonienne



Nouguier ou de la serre amazonienne, outils pédagogiques de sensibilisation aux menaces qui pèsent sur la biodiversité, au niveau de son parc zoologique qui rassemble plus de 1 000 animaux répartis en 154 espèces différentes et dont le rôle est de conserver, protéger et réintroduire des espèces menacées, en matière d'urbanisme avec le développement de quartiers durables, la Ville veille en permanence au respect de l'équilibre entre nature et urbanisation.

Une volonté : devenir une référence en matière de biodiversité urbaine

Aujourd'hui, l'ambition de Montpellier est de devenir une référence nationale et internationale en matière de biodiversité urbaine, en s'appuyant sur la richesse d'un pôle scientifique de premier plan.

Récemment, elle a rejoint le réseau « Global Partnership on Cities and biodiversity » des collectivités partenaires pour un développement urbain respectueux de la biodiversité, afin de partager toutes les avancées dans ce domaine et fixer des objectifs communs.

Déjà reconnue par les plus hautes instances internationales, elle est membre de la convention sur la diversité biologique (CDB) de l'ONU et s'est engagée aux côtés de Montréal, Bonn, Curitiba, Singapour et Nagoya à « penser global, agir local » en matière de biodiversité. Elle sera à ce titre présente au sommet de Nagoya (Japon), la conférence des Etats sur la biodiversité qui se déroulera les 25 et 26 octobre prochains.

Elle est également l'une des premières Villes françaises à se doter d'un plan pluriannuel d'actions 2010-2014 et participera activement, au travers d'un programme d'animations à « l'Année internationale de la biodiversité ».



Parc du Belvedere



Montpellier, l'une des premières villes en France à se doter d'un plan pluriannuel d'actions en faveur de la biodiversité

Afin d'aller plus loin dans la préservation de la biodiversité de son territoire, la Ville a décidé en février dernier de se doter d'un plan d'actions pour la période 2010-2014. Ce plan a également vocation à positionner Montpellier comme une référence nationale dans ce domaine, reconnue au niveau internationale pour son action innovante en la matière.

Ce plan implique tous les acteurs potentiels :

- ◆ habitants
- ◆ associations
- ◆ milieu scientifique
- ◆ services municipaux

Il est construit sur la base de trois objectifs :

- ◆ observer et connaître
- ◆ conserver et restaurer
- ◆ sensibiliser et éduquer.

Les actions inscrites dans ce plan marquent la volonté de la Ville, outre celle de limiter l'érosion de la biodiversité urbaine :

- ⇒ de privilégier l'aménagement de l'espace public dans une logique de développement durable et d'appropriation de celui-ci par le plus grand nombre d'habitants
- ⇒ de contribuer à la réussite éducative par des actions de sensibilisation en milieu scolaire et par des actions concrètes menées par les enfants dans le cadre des activités scolaires et péri scolaires
- ⇒ de favoriser la diffusion de la culture scientifique et technique par le développement des sciences éco-citoyennes et la participation des habitants à celles-ci.

Toutes les actions inscrites au plan et réalisées seront enrichies, suivies et évaluées grâce à la mise en place d'un comité de suivi regroupant les représentants des différents acteurs. Ces actions pour 2010 s'inscrivent dans le budget 2010.



Domaine des Grisettes



OBSERVER ET CONNAITRE : la création de réseaux d'observation de la biodiversité à Montpellier avec la participation active des habitants

Ces réseaux d'observation citoyens lancés en avril prochain en collaboration avec Sciences pour tous permettront d'observer papillons, flore, oiseaux... avec l'objectif de réaliser avec les Montpelliérains un Atlas de la biodiversité.

Le protocole d'observation ainsi que les résultats seront accessibles sur le site de la Ville.

OBSERVER ET CONNAITRE : le lancement d'une opération « nichoirs »

En collaboration avec le CNRS et plus particulièrement le CEFE et afin d'étudier le comportement des mésanges (un des meilleurs bio-indicateurs), la Ville va installer entre 300 et 400 nichoirs à travers la ville (parcs, écoles) qui seront suivis scientifiquement. Cette opération peut être un exemple de la volonté de la Ville de resserrer les liens avec la communauté scientifique.

CONSERVER ET RESTAURER : la labellisation des parcs pour une gestion écologique en faveur de la biodiversité

Aux côtés de Marseille, Lyon, Lille, Nantes, Rennes Paris et Orléans, Montpellier s'est engagée dans la labellisation de parcs municipaux en tant qu'espaces verts écologiques.

Ce label témoignera d'une gestion respectueuse de l'Homme et de son environnement :

- ⇒ réduction des pollutions et nuisances (nuisances sonores, qualité de l'air, de l'eau, du sol),
- ⇒ économie des ressources naturelles non renouvelables,
- ⇒ accueil de la faune et de la flore locale, protection de la biodiversité.

Les conséquences sur les pratiques quotidiennes sont déjà effectives : suppression des traitements chimiques au profit des méthodes alternatives (lutte biologique, recours au compost), mise en place d'une gestion différenciée des espaces (entretien adapté en fonction du lieu et de l'usage), plantation de végétaux méditerranéens, limitation des machines thermiques au profit des outils manuels...

Une délibération sera proposée en mars prochain au Conseil municipal afin de lancer une étude sur cette labellisation.



Parc Méric



CONSERVER ET RESTAURER : l'élaboration d'une stratégie de gestion des friches, réservoirs de biodiversité, avec une participation active des habitants

La Ville a initié en 2009 une étude en partenariat avec le paysagiste français Gilles Clément (www.gillesclement.com), afin de mieux valoriser ses espaces municipaux en friches. En effet, ceux-ci sont considérés par les écologues comme de formidables réservoirs de biodiversité, qu'il convient de mieux connaître pour mieux les protéger.

Les conclusions de cette étude sur les friches de Montpellier seront présentées au grand public le 10 mai en présence de Gilles Clément.



Une friche à Montpellier

SENSIBILISER ET EDUQUER : l'ouverture du centre Darwin sur le site du zoo

Le Centre Darwin, lieu pédagogique sur la faune sauvage installé sur le site du Zoo municipal de Montpellier accueillera tous les publics autour de programmes d'animations et de visites permettant de sensibiliser à la protection de la biodiversité animale. Son ouverture est prévue au printemps 2010.



SENSIBILISER ET EDUQUER :

Le Mas Nouguier, 18 hectares de culture au sens propre comme au sens figuré, à Montpellier

Jouxtant un parc public paysager de 30 hectares, le mas Nouguier, est un agriparc public de 18 hectares reliant la ZAC Ovalie à celle des Grisettes, deux quartiers récents à forte dimension environnementale, situés sur la deuxième ligne du tramway. Cet agriparc assure déjà une production viticole et bientôt oléicole municipales. Il a connu en 2009 grâce au programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » sa première récolte de miel.

Ce lieu est par ailleurs très peuplé par une faune et une flore importante aux portes de la ville. Il offre à des rongeurs et des oiseaux de quoi se nourrir et nicher. Les paysages permettent également à de très nombreuses variétés de plantes et d'arbres de se développer.

Comme maintenant l'ensemble des espaces verts municipaux, l'agriparc est conduit totalement en culture biologique, ce qui permet justement la cohabitation avec le rucher. Ce site emblématique de la nature à Montpellier doit sa préservation et son développement agricole à la volonté de la Ville.

La Ville a souhaité que cet espace dédié à la viticulture, maintenant à l'apiculture et bientôt à l'oléiculture conserve une vocation biologique mais aussi pédagogique et de loisirs. Il doit être un espace de culture au sens propre comme figuré. Lieu déjà ouvert au public, le Mas Nouguier aura effectivement vocation à accueillir des animations pédagogiques destinées au jeune public mais pas seulement et à devenir un site de connaissances sur l'intérêt de la biodiversité.



Ruchers du Mas nouguier



Montpellier célèbre « l'Année internationale de la biodiversité »

La 2^e édition de la Fête de la biodiversité les 21 et 22 mai prochains

A l'initiative de la Ville, la deuxième édition de la Fête de la biodiversité se tiendra cette année, sur l'Esplanade Charles de Gaulle :

- ◆ le vendredi 21 mai : accueil des scolaires et du grand public de 9h30 à 19h00
- ◆ le samedi 22 mai : accueil du grand public de 10h00 à 19h00, en cohérence avec la Journée mondiale de la biodiversité qui se tiendra le même jour.

Le thème transversal proposé pour 2010 est : « L'observation et la connaissance »

Le labyrinthe végétal de 2009 laissera la place en 2010 à la présence d'un bateau avec dans son sillage, l'évocation de la faune et de la flore. Le bateau sera censé évoquer le « Beagle » de Charles Darwin ou les bateaux des expéditions naturalistes du siècle des lumières. La faune sera évoquée sous la forme de silhouettes d'animaux et la flore sera choisie parmi les végétaux de type méditerranéen, venant de tous les continents (Californie, Chili, Argentine, Afrique du Sud, Maghreb, Australie et Nouvelle Zélande). A l'intérieur de cet espace, 40 partenaires (associations, centres de recherche et d'enseignement institutionnels...) auront un stand et proposeront animations et conférences. Les visiteurs trouveront également toutes les informations sur les actions engagées par la Ville en matière de préservation de la biodiversité et comme l'année passée, des quizz enfants et adultes seront proposés et récompensés par des entrées gratuites à la serre amazonienne.

A noter que la plupart des éléments mis en scène seront récupérés et réutilisés dans les jardins.

La Fête de la biodiversité de Montpellier est déjà labellisée sur le portail officiel français de l'Année internationale de la biodiversité

(http://www.biodiversite2010.fr/projets_labellises.pdf)



Fête de la Biodiversité 2009

Un appel à contribution « Photographiez la biodiversité de votre quartier »

La Ville de Montpellier organise un appel à contribution : « Photographiez la biodiversité de votre quartier ».

Les photos les plus représentatives seront exposées lors de la Fête de la biodiversité les 21 et 22 mai, sur la Place de la Comédie.

Le dépôt des photos se fera sur le site de la Ville, <http://www.montpellier.fr>, à partir du 9 mars jusqu'au 22 mai. Seules les photos transmises avant le 30 avril pourront être sélectionnées pour l'exposition.

Les autres photos seront mise en ligne sur le portail internet de la Ville.

(voir règlement en annexe)



La Ville de Montpellier s'associe à Apiday le 19 juin prochain

Partenaire du programme « Abeille, sentinelle de l'environnement », la Ville de Montpellier a répondu présent à l'invitation de l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) qui souhaite profiter de l'Année Internationale de la Biodiversité pour que la défense de l'abeille devienne une cause nationale.

Ainsi, la Ville deviendra l'ambassadeur et l'acteur de la biodiversité en participant à APIDAY, la Journée Nationale Abeille Sentinelle de l'Environnement, le samedi 19 juin.

Après l'immense succès du Congrès mondial de l'apiculture, Apimondia 2009 qui s'est déroulé à Montpellier, l'abeille, sera la reine de cet évènement grand public.

Avec l'aide des syndicats locaux d'apiculture et comme les années précédentes l'extraction et la dégustation de miel, notamment du Mas Nouguier, sera au cœur de cette journée. Au programme également, marché des miels locaux, films, conférences, quizz national, jeux pédagogiques...



Ruchers du Mas Nouguier

Le lancement de l'opération « Vague verte » en septembre 2010 dans les écoles de Montpellier

La Vague verte est une campagne mondiale menée dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB) pour éduquer les enfants et les jeunes.

Il s'agira de planter avec les écoliers de Montpellier un arbre d'une espèce localement importante dans ou près de leur école. Il est également prévu des plantations dans les quartiers avec la participation des habitants pour constituer des mini puits de carbone.

Le lancement de l'opération « Un jardin, 24 heures » en octobre 2010 dans les quartiers de Montpellier

Il s'agira de réaliser en 24 heures un jardin refuge pour la biodiversité en collaboration avec les habitants des quartiers. Cette réalisation sera perenne. Elle pourra avoir lieu chaque année dans un quartier différent.



Qu'est-ce que la biodiversité ? (source : www.biodiversite2010.fr)

La biodiversité est un concept récent et relativement méconnu du grand public.

Origine du mot « biodiversité »

Le concept de « diversité biologique » est apparu dans les écrits de Thomas Lovejoy, biologiste américain, en 1980. Le terme « biodiversité » lui-même a été inventé en 1985, lors de la préparation du « National Forum on Biological Diversity », organisé par le « National Research Council » en 1986. Il a été repris dans le titre du compte rendu de ce forum, en 1988. Le Sommet de la terre à Rio de Janeiro, en 1992, a retenu une première définition du terme diversité biologique dans la convention sur la diversité biologique (CDB), première convention internationale, ratifiée par 190 pays à ce jour.

Un concept complexe mais indispensable

L'usage du mot biodiversité est donc relativement récent mais la biodiversité est, elle, très ancienne puisqu'elle est le résultat de la longue histoire de la terre et de l'évolution du monde vivant qui s'étale sur plusieurs milliards d'années.

La biodiversité est le tissu vivant de notre planète. Plus précisément, la biodiversité recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, virus...) ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie. Nous autres humains appartenons à une espèce - Homo sapiens - qui constitue l'un des fils de ce tissu.

La notion même de biodiversité est complexe car elle comprend trois niveaux interdépendants :

- ⇒ la diversité des milieux de vie à toutes les échelles : des océans, prairies, forêts... au contenu des cellules (pensons aux parasites qui peuvent y vivre) en passant par la mare au fond de son jardin ou encore les espaces végétalisés en ville... ;
- ⇒ la diversité des espèces (dont l'espèce humaine !) qui vivent dans ces milieux, qui interagissent entre elles (prédation, coopération, symbiose...) et qui interagissent avec leur milieu de vie ;
- ⇒ la diversité des individus au sein de chaque espèce (autrement dit, nous sommes tous différents !). Les scientifiques parlent de diversité génétique.

Qu'est-ce que l'Année internationale de la biodiversité ? (sources : www.biodiversite2010.fr)

Le Sommet de la Terre (à Rio de Janeiro, en 1992) a consacré l'existence de la convention sur la diversité biologique (CDB), première convention internationale concernant la biodiversité. Cette convention est ratifiée à ce jour par environ 190 pays.

L'Organisation des Nations unies a proclamé 2010, Année internationale de la biodiversité pour alerter l'opinion publique sur l'état et les conséquences du déclin de la biodiversité dans le monde. Le secrétariat de la CDB a fixé les objectifs principaux suivants pour cette année 2010 :

- ⇒ renforcer la prise de conscience des citoyens sur l'importance de sauvegarder la biodiversité ainsi que sur les menaces qui pèsent sur elle ;
- ⇒ sensibiliser l'opinion à propos des réalisations déjà menées à bien par les communautés et les gouvernements pour sauvegarder la biodiversité ;
- ⇒ encourager les personnes, les organisations et les gouvernements à prendre les mesures immédiates nécessaires pour stopper la perte de biodiversité ;
- ⇒ promouvoir des solutions innovantes pour réduire les menaces envers la biodiversité ;
- ⇒ initier un dialogue entre les parties prenantes au sujet des mesures à prendre pour la période post-2010.

L'Etat Français a répondu à cet appel en déclarant la biodiversité, cause majeure pour 2010 !



2010, année internationale de la diversité biologique : le calendrier des manifestations de la Ville de Montpellier

- JANVIER :** Deuxième conférence internationale de Curitiba de la Convention internationale de la Diversité Biologique
- FEVRIER :** Projection du film "GREEN"
- FEVRIER :** Adoption du plan biodiversité par le conseil municipal
- 13 MARS :** Journée Apithérapie
- 21 MARS :** Manifestation "Primavera" au Jardin des Plantes
- 1^{er} AVRIL :** Bar des Sciences : défendre la biodiversité ? Pourquoi ?
- MAI :** Agora des savoirs sur le thème de la biodiversité
- 2 au 11 MAI :** Anniversaire de la rencontre entre Jefferson, président des Etats Unis et Joseph Barthès
- 21 et 22 MAI :** Deuxième Fête de la Biodiversité sur l'Esplanade Ch. De Gaulle
- 19 JUIN :** APIDAY : récolte du miel du rucher municipal
- SEPT. :** Opération "vague verte" dans les écoles et les quartiers
- 4 OCT. :** Hommage aux précurseurs de la biodiversité: les intendants du jardin des Plantes
- OCT. :** Un jardin en 24 h, refuge de biodiversité
- 24 au 26 OCT :** Conférence au sommet sur la biodiversité à Nagoya (Japon)
- 4 au 7 NOV :** Congrès national des conservatoires d'espaces naturels

Le Règlement de l'Appel à contribution « Photographiez la biodiversité de votre quartier »

La Ville de Montpellier organise un appel à contribution : «Photographiez la biodiversité de votre quartier». Les photos les plus représentatives seront exposées lors de la Fête de la biodiversité les 21 et 22 mai 2010, sur la Place de la Comédie.

Le dépôt des photos se fera sur le site de la Ville, <http://www.montpellier.fr>, du 9 mars au 22 mai.

Seules les photos transmises avant le 30 avril pourront être sélectionnées pour l'exposition.

Les autres photos seront affichées sur le portail internet de la Ville.

Modalités de participation

Thème

Envoyez-nous des photos illustrant la biodiversité de votre quartier. Il peut s'agir de photos de plantes (arbres, plantes qui poussent spontanément dans les jardins, dans la rue, dans un pot sur votre balcon, sur les murs...) et d'animaux (oiseaux, insectes, écureuil, hérissons...)

Limites, obligations et fonctionnement

Chaque participant peut déposer sur le site internet au maximum 5 photos.

Qui ?

La participation est ouverte à tous, petits et grands.

L'auteur des photos doit être clairement identifié. Les photos proposées sous un pseudonyme ou de manière



anonyme ne seront pas recevables. Tout participant âgé de moins de 18 ans doit obtenir l'autorisation préalable d'un parent ou tuteur pour participer et accepter le présent règlement.

Quel périmètre géographique ?

Seules les photos prises dans les différents quartiers de Montpellier sont acceptées.

Contraintes techniques des fichiers photos ?

Format des photos : jpeg

Pour affichage lors de l'exposition : une résolution de fichier de 300 dpi, un poids compris entre 1 et 3 Mo

Pour affichage sur le portail internet de la Ville : une résolution de fichier de 72 dpi, un poids inférieur à 1Mo



Direction de la Communication

Service de presse

Tél 04 67 34 70 45

M

Montpellier *mille et une vies*